

# Coronavirus (COVID-19)

Québec, le 28 avril 2020

Madame, Monsieur,

À titre d'éducateurs et d'éducatrices en service de garde, vous offrez un service de proximité essentiel au bon fonctionnement de notre société.

Nous aimerions remercier l'ensemble du personnel, que ce soit les éducatrices, les gestionnaires, le personnel de soutien, qui a assuré les services de garde d'urgence au cours des dernières semaines. Nous vous en sommes très reconnaissants.

À la suite de la période de confinement liée à l'épidémie de la COVID-19, le gouvernement a décidé de rouvrir le 11 mai 2020 l'ensemble des établissements du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance, y compris les garderies non subventionnées ainsi que les services de garde en milieu familial reconnus et non reconnus par un bureau coordonnateur, à l'exception de ceux qui se trouvent dans la Communauté métropolitaine de Montréal. Les services de garde d'urgence demeureront ouverts pour la CMM durant la semaine du 11 mai. Ainsi, pour la CMM, le réseau rouvrira à compter du 19 mai 2020.

La santé et la sécurité des employés et des enfants sont notre priorité. En tenant compte de l'évolution de la pandémie et de la diminution du nombre de nouvelles infections, les autorités responsables de la santé publique ont jugé qu'un retour progressif à la normale était la meilleure option.

Le retour des enfants se fera de façon graduelle, de façon à diminuer le ratio enfants/éducatrice pour un certain temps. En effet, pour les premières semaines, seuls les parents figurant sur la liste des services prioritaires pourront envoyer leurs enfants dans leurs services de garde. L'augmentation tiendra compte de l'élargissement de la liste des services et activités prioritaires.

Des mesures d'hygiène seront mises en place dans le but de prévenir la propagation de la COVID-19. Des consignes particulières vous seront transmises concernant la désinfection des jouets et des locaux. Nous fournirons également les masques de procédure nécessaires aux éducatrices et nous nous occuperons de la distribution.

# Coronavirus (COVID-19)

Selon les recommandations de la Santé publique, il est recommandé que les éducatrices enceintes, celles souffrant d'une maladie chronique ou ayant un déficit immunitaire et celles âgées de 60 ans et plus ne retournent pas au travail pour le moment. Si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à vous référer à vos gestionnaires. Ce sont des professionnels.

Une période d'adaptation sera nécessaire, tant pour les enfants, les parents que pour les employé(e)s. Nous sommes confiants que tout devrait bien se passer. Nous vous assurons que nous continuerons à suivre la situation de près et que nous apporterons les ajustements nécessaires, au besoin.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Mathieu Lacombe  
Ministre de la Famille



Danielle McCann  
Ministre de la Santé et des Services sociaux



Dr Horacio Arruda  
Directeur national de la santé publique et  
sous-ministre adjoint à la Direction générale  
de la santé publique